

BULLETIN D'INSCRIPTION VALANT BON DE COMMANDE

Inscriptions : bulletin valant bon de commande à envoyer daté et signé, portant le cachet de la société, par fax au 01.79.73.89.51, par mail : contact@cforpro.com ou par courrier à l'adresse postale : CFORPRO, 221 Boulevard Davout . 75020 PARIS.

ENTREPRISE

Raison sociale N° SIRET

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Fax Email

Responsable de la formation Tél

ORGANISME COLLECTEUR DES FONDS DE FORMATION

Prise en charge OPCA : OUI NON Si oui, merci de nous transmettre l'accord de prise en charge OPCA avant le début de la session

Nom OPCA Téléphone

Adresse N° Adhérent OPCA
(Si facturation OPCA)

FACTURATION

Etablissement à facturer

REGLEMENT (à réception de facture)

Mode de règlement : Chèque Virement Règlement effectué par un OPCA

STAGE

Noms des participants	Prénoms	Email	Dates	Intitulé de la formation	Prix H.T	Prix T.T.C
TOTAL						

Les formations peuvent faire l'objet d'une convention de formation.

- ▶ Je désire recevoir une convention de formation : OUI NON
- ▶ Je télécharge sur internet la convention de formation : OUI NON
que je retourne complétée à l'organisme de formation (www.cforpro.com/convention-formation.pdf)

La signature de ce bulletin entraîne l'acceptation des conditions générales de vente CFORPRO en deuxième page de ce document.
L'inscription est effective dès réception de ce bulletin rempli et signé.

CACHET

DATE SIGNATURE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CFORPRO

COMMANDE

Toute commande de formation interentreprises suppose que le client accepte le contenu du stage qui lui a été communiqué. Toute commande de formation intra entreprise suppose que le client accepte le contenu du stage décrit dans la proposition de collaboration (pédagogique et financière) dont le client possède un exemplaire.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

REGLEMENT

En cas de règlement par un OPCA, le client autorise CFORPRO à percevoir directement de l'OPCA le paiement des heures de formation objet de la convention concernée, dans la limite du montant accordé l'organisme. Il vous appartient de vous assurer de la bonne fin du paiement. Toutefois, en cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, CFORPRO se réserve le droit de vous refacturer le coût de la formation

CONVOICATIONS

CFORPRO ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée directement au client avant exécution de la prestation. Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à CFORPRO avant le début de la prestation.

Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à CFORPRO. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité

MODALITES DE REGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire (en indiquant le numéro de(s) facture(s).)

RIB :

HSBC FRANCE

Etablissement 30056 - Code Guichet 00097 - Compte 00970086906 -Clé Rib 03

ANNULATION, ABSENCE, REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.
- Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation.

En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

CFORPRO se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants de problème technique et cas de force majeure. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

PRESTATIONS DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulières, CFORPRO n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

CACHET

DATE

SIGNATURE

CFORPRO est un organisme de formation enregistré sous le N° 11 75 42 767 75 auprès de la direction du travail de Paris Ile de France

